

Guipavas centre

Centre-ville

Espaces publics

Travaux

Lettre d'information chantier n°1

Le centre-ville de Guipavas se réinvente !

Début 2023, Brest métropole a lancé, en partenariat avec la ville de Guipavas, un projet de requalification des espaces publics du centre-ville avec pour objectifs d'améliorer le cadre de vie et les mobilités.

Cette étude a été réalisée par le cabinet d'architectes TLPA, Onésime paysage, SCE, Fetusalight et Biotope.

L'étude urbaine, réalisée en préambule, a permis de poser les grandes orientations souhaitées pour le centre-ville. À partir de diagnostics et de plusieurs temps de concertation et d'échanges, un scénario d'aménagement a été dessiné puis approfondi.

Cette lettre vous présente le projet d'aménagement des espaces publics et le déroulé des travaux qui débutent en avril 2025.

Commerce et services

Ils restent ouverts et accessibles pendant toute la durée des travaux.

Imaginer
et façonner
nos espaces de vie



Le centre-ville de Guipavas se réinvente !

Retour sur la concertation

Janvier 2023

- ★ Réunion publique sur l'étude urbaine et balade urbaine nocturne

Mars/avril 2023

- ★ Atelier avec le conseil municipal des jeunes
- ★ Atelier avec les élus
- ★ Atelier avec les usagers et usagères du centre-ville

Juin 2023

- ★ Atelier de co-construction avec les élus
- ★ Atelier de co-construction avec les habitants et habitantes

Janvier 2024

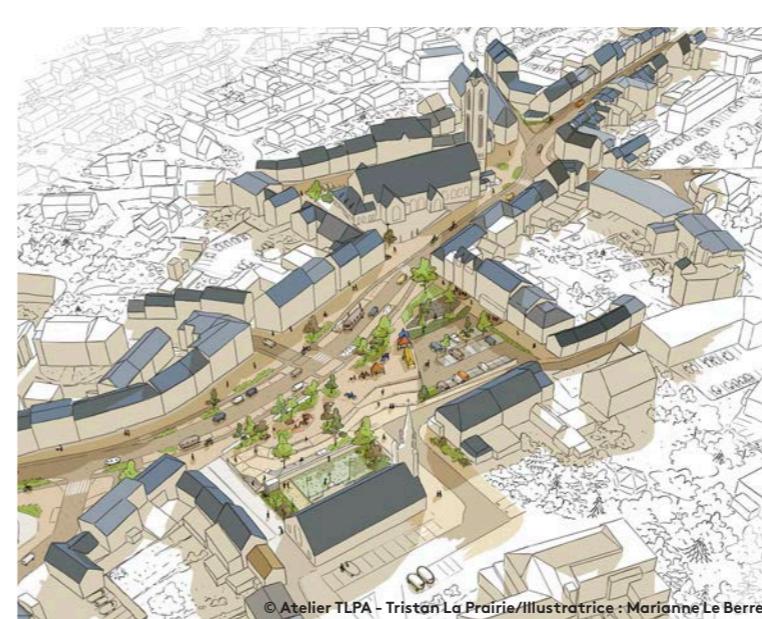
- ★ Atelier avec les commerçants et commerçantes du centre-ville

Mai 2024

- ★ Réunion publique de présentation des espaces publics du centre-ville

La concertation a fait ressortir plusieurs souhaits :

- ★ Le partage apaisé de l'espace public et de la voirie entre les piétons et piétonnes, les vélos et les voitures
- ★ La mise en valeur du patrimoine et des deux places Saint-Herbot et Saint-Éloi
- ★ Le renforcement du végétal dans le centre-ville



À la suite, les espaces publics autour des deux places ont été dessinés avec pour objectif d'affirmer l'identité du centre-ville en renforçant sa convivialité, son dynamisme et son attractivité.

Les grands axes d'aménagement sont :

- ★ Une grande place centrale
- ★ Un aménagement comprenant des marches et des gradins
- ★ Des arbres et des plantations sur la place unifiée et la rue de Paris
- ★ Un grand axe de rue apaisé avec des trottoirs plus larges et des traversées piétonnes sécurisées et des pistes cyclables
- ★ Des stationnements réorganisés en zone bleue, des arrêts minutes et des aires de livraisons mutualisées devant les commerces

Planning du projet

Le chantier se déroulera sur 11 mois, à compter d'avril 2025. Les travaux auront lieu sur la tranche horaire de 8h à 18h du lundi au vendredi et seront décomposés de la manière suivante :

- ★ Phase 1 : place Saint-Herbot
- ★ Phase 2 : place Saint-Éloi
- ★ Phase 3 : rue de Paris

Conscients de la gêne que pourraient occasionner ces travaux, nous resterons à votre écoute et très attentif à votre quotidien durant le chantier.

Comment s' informer sur le chantier ?

En ligne

Retrouvez toutes les informations sur le projet :

- ★ <https://jeparticipe.brest.fr>
- ★ www.guipavas.bzh

En boîte aux lettres

Grâce à la lettre info chantier distribuée aux riveraines et riverains habitant à proximité des travaux

Abonnez-vous en nous envoyant votre contact à l'adresse coherenceterritoriale@brest-metropole.fr pour recevoir par mail les informations relatives au déroulé du chantier.*

Quelques conseils pour vos déplacements et votre sécurité

Suivant l'emplacement des travaux :

- ★ Ne pas stationner dans la zone de travaux, ni sur la chaussée, ni sur le trottoir
- ★ Soyez vigilantes et vigilants lors de vos déplacements à pied à proximité des engins et des travaux et informez vos enfants

Durant toute la durée du chantier, le centre-ville fera l'objet de modifications de circulations.

Une signalétique adaptée sera mise en place au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Nous veillerons à ce que ce chantier se déroule de la meilleure façon pour toutes et tous en perturbant le moins possible votre quotidien.

*Mentions légales

1. Champ d'application de la politique de gestion des données personnelles. La présente politique de gestion des données personnelles vous informe sur les modalités de collecte, de traitement et d'utilisation de vos données personnelles lors de la demande d'information sur le chantier d'aménagement des espaces publics du centre-ville de Guipavas. **2. Responsable du traitement des données.** Le responsable du traitement est M. le Président de Brest métropole. Contact : Brest métropole - 24 rue Coat ar Gueven - CS 73826 - 29238 Brest cedex 2 - Adresse mail : coherenceterritoriale@brest-metropole.fr. **3. Finalité du traitement et base légale.** La finalité de ce traitement est de répondre à votre demande d'information sur le chantier d'aménagement des espaces publics du centre-ville de Guipavas. Sa base légale est votre consentement. **4. Type de données collectées.** Pour l'envoi de la lettre info chantier, nous vous demandons de nous indiquer votre adresse mail. **5. Destinataire des données.** Les données collectées sont uniquement destinées à l'usage de Brest métropole. Vos données personnelles sont à usage interne, elles sont strictement confidentielles. Cette donnée sera accessible uniquement aux personnels du service Cohérence territoriale de la métropole. **6. Durée de conservation des données.** Les données collectées sont conservées toute la durée du traitement, à savoir jusqu'à la fin des travaux d'aménagement des espaces publics du centre-ville de Guipavas, d'avril 2025 à avril 2026. **7. Droit d'accès, de rectification et de suppression.** Conformément à la réglementation en vigueur sur la protection des données personnelles, les utilisateurs disposent des droits suivants : Dans les limites prévues par la loi, vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, retirer votre consentement au traitement de ces données, les faire rectifier ou les faire effacer. Un lien de désinscription vous sera proposé dans toute communication n'ayant pas un caractère purement administratif. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Les demandes d'exercice de vos droits peuvent être adressées au responsable de traitement par voie postale M. le Délégué à la protection des données - Hôtel de métropole - 24 rue Coat-ar-Guéven - CS 73826 - 29238 Brest Cedex 2 ou par voie électronique à delegue.protectiondesdonnees@brest-metropole.fr. Si vous ne souhaitez plus recevoir d'actualités, vous pouvez à tout moment vous désinscrire à l'adresse : coherenceterritoriale@brest-metropole.fr. Si vous estimez après nous avoir contacté que les droits sur vos données n'ont pas été respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL. Voir le site de la CNIL pour plus d'informations sur vos droits : <https://www.cnil.fr/fr/mes-demarches/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles>. **8. Mesures de sécurité prises pour assurer la protection des données personnelles.** Brest métropole met en œuvre tout moyen technique conformément aux règles de l'art pour maintenir l'intégrité, la sécurité, la confidentialité des données et notamment empêcher qu'elles soient déformées, endommagées, ou que des tiers non autorisés y aient accès. Les données sont hébergées sur nos serveurs et ne sont jamais transférées hors UE.

